



Mairie
d'Éguilles

DEC_2023_029

GRILLE TARIFAIRE ACTUALISEE AU 1^{er} mai 2023

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Marchés permanents, Place du Mail (les mardis et vendredis)	2€/ml/jour (non sécable)
Camions sans électricité + facturation électricité pour les camions nécessitant un branchement sur réseau communal	450€/an
Brocante, braderie, vide grenier, etc. Organisation municipale	2€/ml/jour (non sécable)
organisation non municipale	2,5€/ml/j non sécable
Petits stand	forfait 7€ / jour d'activité
Stands forains pour 2 fêtes (14 juillet et Saint Julien)	
de 0 à 50m ²	15€/jour d'activité
de 51 à 100m ²	17€/jour d'activité
au-delà de 100m ²	28€/jour d'activité
Stationnement des forains présents fêtes foraines municipales	7€ / jour / métier
occupation pour montage et démontage	gratuit
Petits spectacles vivants de plein air (guignols...)	forfait de 15€/jour
Cirques et autres manifestations sur parking gare routière	20€ pour le stationnement
occupation pour montage et démontage	
Emprise de chantier ou de déménagement (échaffaudages, etc...) pour chantiers autres que publics	
forfait jusqu'à 10 jours	50 €
au-delà de 10 jours	50€ + 5€/jour
bennes à décombres (par semaine)	205 €
bungalows de chantier (le m ² par semaine)	6 €
support pour alimentation électrique aérienne provisoire	175€/mois
grue	500€/mois

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

22_DN-013-211300322-20230403-DEC_2023_02